

La Lettre de l'Unafam Dordogne - Septembre 2025 -

DORDOGNE

Numéro spécial Assemblée annuelle 2025





Chères adhérentes, chers adhérents, chers partenaires,

La rentrée est toujours synonyme de reprise, de nouveaux projets et d'élan collectif. Pour l'UNAFAM Dordogne, elle a été marquée par notre assemblée annuelle du 19 septembre à Vergt, un temps fort qui a réuni familles, bénévoles, professionnels et élus autour d'une même question : Que faire en cas de crise ?

Ce moment de rencontre et de dialogue a permis de croiser les regards : celui des familles, des praticiens, des forces de l'ordre et des pairs aidants. Chacun, à sa manière, contribue à mieux comprendre et accompagner la maladie psychique, à briser l'isolement et à construire des solutions respectueuses et humaines.

Pour cette nouvelle année associative, notre délégation reste mobilisée : accueillir les familles, proposer des formations, animer des groupes de parole, organiser des conférences et travailler main dans la main avec nos partenaires. Notre objectif est simple : ne jamais laisser les familles seules face à la souffrance psychique, et continuer à faire évoluer le regard de la société.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur présence et leur engagement, donnent vie à cette dynamique.

Françoise Védrine Déléguée départementale UNAFAM Dordogne

SOUTENIR LES FAMILLES ET MIEUX RÉPONDRE AUX CRISES PSYCHIATRIQUES.

Le jeudi 19 septembre 2025, la salle de la mairie de Vergt a accueilli un moment fort pour les familles concernées par les troubles psychiques. La **délégation départementale de l'UNAFAM Dordogne (Union nationale de** familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) y tenait sa rencontre annuelle.

Quarante-deux personnes étaient présentes : des proches de malades, des bénévoles et des partenaires institutionnels. Tous avaient le même objectif : mieux comprendre les maladies psychiques, améliorer l'accompagnement des familles et réfléchir à des solutions concrètes face aux crises.

La déléguée départementale, Françoise Védrine, a ouvert l'aprèsmidi en présentant le rapport d'activité : un retour sur les actions menées en 2024 et un aperçu des projets réalisés et à venir en 2025.



En 2024, la délégation l'UNAFAM Dordogne a poursuivi ses actions pour aider les familles confrontées à la maladie psychique d'un proche à sortir de leur isolement. Il est possible de prendre rendez-vous avec la délégation pour un accueil individuel.

Une formation à destination des aidants « journée d'information sur les troubles psychiques » le 6 avril a donné des repères sur les différentes maladies psychiques.

Les groupes de paroles mensuels (trois à Périgueux, un à Sarlat et un à Bergerac) sont de véritables espaces d'écoute et de soutien pour les aidants. Les groupes de parole à l'UNAFAM fonctionnent sur la base d'un binôme entre un psychologue (animateur) et un bénévole (coordinateur) concerné par la maladie psychique d'un proche et formé par l'UNAFAM.

Les bénévoles de la délégation se mobilisent pour défendre les droits et les intérêts des patients dans différentes instances du département. Ils ont également participé à différentes actions de sensibilisation à travers des conférences et rencontres publiques.

Enfin, des temps de convivialité, dont l'assemblée annuelle du 4 octobre 2024 à Boulazac et la rencontre interdépartementale du 31 août 2024 à Collonges-la-Rouge, qui ont permis de renforcer les liens entre délégations voisines (Corrèze, Creuse, Dordogne et Haute-Vienne).

Pour l'année en cours, l'association prévoit également deux formations à destination des aidants : une «Journée d'information sur les troubles psychiques» le 15 mars 2025 et «Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie » le 8 novembre 2025. Un atelier d'entraide Prospect sera proposé en novembre 2025. Il permet aux participants d'échanger leurs expériences pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent.

Des cafés-rencontres sont organisés avec ESPAIRS DORDOGNE, association qui regroupe des « pairs ressource en santé mentale » formés à leur mission d'accompagnement auprès de personnes en souffrance psychique. Françoise Védrine a également exposé les différentes actions de sensibilisation et conférences prévues en 2025.



Les échanges se sont ensuite portés sur une thématique essentielle : « Que faire en cas de crise ? ».

Odile Gobert, bénévole Unafam, a évoqué le rôle des familles et a rappelé combien il est essentiel, même en situation difficile, de ne jamais perdre de vue que la personne est avant tout malade et qu'elle a besoin de soutien et d'apaisement.

Le Docteur Gilles Grandchamp, psychiatre à la MDPH, a apporté son regard de praticien. Selon lui, l'hospitalisation sous contrainte, bien que douloureuse pour les familles et le patient, reste parfois la meilleure protection, notamment face au risque suicidaire.



Sonia Wolke, adjudant-chef et commandant la Maison de Protection des Familles (gendarmerie), a relaté une intervention marquante auprès d'une personne en pleine crise de schizophrénie. Grâce au calme et au dialogue, elle avait pu apaiser la situation avant l'arrivée des secours. Elle a exprimé le souhait que des formations spécifiques soient davantage développées pour aider à gérer ces moments délicats. Les échanges se sont ensuite poursuivis sur le thème de l'abolition de la contention, objectif défendu par l'UNAFAM, avec la volonté de mettre en place des alternatives d'apaisement adaptées.

Olivier Garcia, co-président d'ESPAIRS 24, a témoigné de son vécu et de son rôle de pair aidant, offrant un éclairage précieux et porteur d'espoir.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de rappeler que la santé mentale est l'affaire de tous. Cette année, la Santé Mentale notre Grande Cause Nationale.

Outre les familles et les associations, plusieurs représentants institutionnels étaient présents, dont Marie-Lise Marsat, vice-présidente du Conseil départemental de la Dordogne chargée de la solidarité et des personnes en situation de handicap.

Sa présence illustrait l'importance croissante donnée à ces questions par les collectivités locales. Le département a un rôle clé à jouer, notamment dans le soutien aux associations, la coordination des acteurs et l'amélioration des dispositifs d'accueil et de soins.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'après-midi s'est terminée autour d'un buffet convivial, propice aux échanges informels. Familles, bénévoles, professionnels et élus ont pu discuter librement et créer des liens.

Au-delà des formations, des groupes de parole et des conférences, c'est bien cette chaleur humaine qui nourrit l'UNAFAM : donner de l'espoir, créer du lien et rappeler aux aidants qu'ils ne sont pas seuls.





Vous souhaitez devenir bénévole à l'UNAFAM 24?

Retrouvez toutes les missions que vous pouvez mener pour aider votre délégation dans le livret <u>Devenir bénévole à l'UNAFAM 24 (cliquez sur ce</u> lien)